

2025_1_AC_CEV_IUT

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le code de l'Education, et notamment ses articles L. 612-3, D. 612-1 à D. 612-1-9-1 et D. 612-1-10 à D.612-1-13 ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants,

Vu le décret n° 2018-172 du 9 mars 2018 relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle,

Vu la proposition du Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie d'Aix Marseille,

ARRETE

Article 1

La commission d'examen des vœux Parcoursup de la composante **IUT d'Aix Marseille**, pour les formations :

- Carrières Sociales parcours Villes et Territoires durables FI ;
- Chimie FI et FA ;
- Génie Biologique parcours Agronomie FI ;
- Génie Biologique parcours Sciences de l'environnement et écotechnologies FI ;
- Génie Chimique – Génie des Procédés FI ;
- Génie Civil – Construction Durable FI et FA ;
- Génie Electrique et Informatique Industrielle FI et FA pour le site de Marseille et FI pour le site de Salon ;
- Génie Mécanique et Productique FI et FA ;
- Gestion Administrative et Commerciale des Organisations FI ;
- Gestion des Entreprises et des Administrations FI et FA pour les sites de Marseille et Aix, FI pour le site de Gap ;
- Hygiène Sécurité Environnement FI et FA ;
- Information et Communication parcours Métiers du livre et du patrimoine FI ;
- Informatique FI sites d'Aix et Arles ;
- Management de la Logistique et des Transports FI ;
- Métiers du Multimédia et de l'Internet FI ;
- Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétique FI ;
- Mesures Physiques FI ;
- Réseaux et Télécommunications FI ;
- Techniques de Commercialisation FI et FA pour les sites d'Aix et Marseille.

est composée de :

Président : **Lionel NICOD**, Directeur de l'IUT d'Aix Marseille

Présidente suppléante : **Christelle CAMMAN**, Directrice adjointe Formation initiale

Membres chefs de département :

Maurice OLIVE	Chef du département Carrières Sociales parcours VTD
Gabriel CANARD	Chef du département de CHIMIE
Laurent BERANGER	Chef du département Génie Biologique
Christelle CRAMPON	Cheffe du département Génie Chimique – Génie des Procédés
Damien BARAKEL	Chef du département Génie Civil – Construction Durable

Wenceslas RAHAJANDRAIBE	Chef du département Génie Electrique et Informatique Industrielle site de Marseille
Thierry CONTARET	Chef du département Génie Electrique et Informatique Industrielle site de Salon de Provence
Béatrice CHAUVIN	Cheffe du département Gestion Administrative et Commerciale des Organisations
Gilles MATHIEU	Chef du département Gestion des Entreprises et des Administrations site d'Aix
Lionel MALTESE	Chef du département Gestion des Entreprises et des Administrations site de Marseille
Julien LEGRAND	Chef du département Gestion des Entreprises et des Administrations site de Marseille
Laurent CORNUEAU	Chef du département Génie Mécanique et Productive
Christophe NICOLAS	Chef du département Hygiène Sécurité Environnement
Florence BERNARD	Cheffe du département Information et Communication parcours Métiers du livre et du patrimoine
Christine MAKSSOUD	Cheffe du département Informatique site d'Aix
Guilherme DIAS DA FONSECA	Chef du département Informatique site d'Arles
Selma KHADER	Cheffe du département Gestion Logistique et Transport
Stéphanie ESCOUBAS	Cheffe du département Mesures Physiques
Laurence PIETRI	Cheffe du département Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétique
David PEYRON	Chef du département Métiers du Multimédia et de l'Internet
DAMOISEAUX Jean-Luc	Chef du département Réseaux et Télécommunications
LHOTTE Fabrice	Chef du département Techniques de commercialisation site d'Aix
MERY Gaëlle	Chef du département Techniques de commercialisation site de Marseille

Membres enseignants-chercheurs ou enseignants, représentant le ou les départements de l'IUT :

- **Claire FONTICELLI**
- **Daniel FARRAN**
- **Emilie CARRETIER**
- **Christian BARCA**
- **Alain GALLO**
- **Serge BES**
- **Rheda ABDEDDAIM**
- **Sébastien ARANDAN**
- **Jérôme BACHMANN**
- **Caroline BOLGER**
- **Alain LARGUIER**
- **Agnès SANCHEZ-SAUZER**
- **Nathalie THOUVENY**
- **Vichara KIN**
- **Carole POIREL**
- **Mickael MARTIN NEVOT**
- **Eric REMY**
- **Bruno ETCHEVERRY**
- **David FONTAINE**
- **Aldo GONZALEZ LORENZO**
- **Delphine ROUSSEAU**
- **Nathalie JAYNE-BONNET**

Membre représentant le milieu socio-professionnel : Georges DORGAL

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa publication. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du Président.

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est publié sur le site internet de la composante.

Article 4

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence



Président d'Aix-Marseille Université